

5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Paye Olivier ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Le cours a pour objectif d'introduire les étudiant•e•s à l'analyse de deux grands types d'acteurs politiques collectifs, les partis politiques et les groupes d'intérêt, saisis essentiellement dans le contexte des démocraties occidentales, avec un accent particulier sur le cas de la Belgique.</p> <p>Il vise à rendre les étudiant•e•s capables de mieux comprendre les actions actuelles et futures de ces groupes intermédiaires, en faisant usage des principales connaissances produites par la science politique à leur sujet, qu'il s'agisse de cadres conceptuels, tendances empiriques ou théories explicatives.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation se compose de deux volets comptant pour 10 points chacun : un travail écrit individuel (une « note d'analyse ») à remettre à la fin des cours du deuxième quadrimestre et un examen écrit à livre ouvert organisé en session. Sous réserve de légères différences qui sont précisées ci-dessous, les mêmes modalités d'évaluation seront d'application en première et en deuxième session, de même que si les cours et sessions d'examen devaient avoir lieu en ligne en raison de circonstances telles que celles liées à la crise sanitaire.</p> <p>La note d'analyse portera uniquement sur la matière du cours qui concerne les groupes d'intérêt. Les étudiant.e.s devront appliquer de façon adéquate à un cas d'étude particulier cinq instruments d'analyse de leur choix parmi ceux qui auront été présentés lors des séances de cours. Les éléments factuels du cas d'étude seront présentés lors d'une séance de cours ainsi que dans des documents disponibles sur le site de cours. En 2020-21 et en 2021-22, le cas d'étude portait sur les mobilisations de sans-papiers ou en soutien aux sans-papiers à Bruxelles. En 2022-23, il s'agissait d'une mobilisation de riverains s'opposant au projet de construction d'un nouveau stade de football pour l'Union Saint-Gilloise. Longue d'environ 3 pages (faces) maximum, la note d'analyse devra être remise, exclusivement sous format numérique, sur le site de cours au plus tard le dernier jour des cours du deuxième quadrimestre. Tout travail insuffisamment soigné ou non systématiquement référencé sera déclaré irrecevable et noté 1/10. En première session, toute remise tardive de la note d'analyse entraînera la perte d'un point sur 10 par jour de retard entamé. En deuxième session, aucun retard ne sera toléré. Au cas où l'étudiant.e n'aurait pas acquis les crédits du cours à l'issue de la session de juin, il.elle demeure libre de soumettre à la session d'août une note d'analyse dans une version identique à celle qu'il.elle aurait remise à la session de juin, en veillant toutefois le cas échéant à éliminer tout plagiat. Un document plus précis balisant le contenu et la forme de la note d'analyse sera consultable sur le site Moodle de cours.</p> <p>L'examen portera quant à lui uniquement sur les éléments du cours qui concernent les partis politiques, que ces éléments soient développés dans « la matière du cours » (à savoir dans les parties de l'ouvrage <i>Fondements de science politique</i> qui constituent la base littéraire du cours, dans le diaporama et lors des séances de cours), ou qu'ils le soient dans « la matière des activités impliquantes » (c'est-à-dire dans les textes qui composent le portefeuille de lecture). L'examen se déroulera à « livres ouverts », l'étudiant.e étant libre de consulter n'importe quel document écrit, y compris annoté de sa main, pendant l'examen. D'une durée d'une heure trente, l'examen comprendra seulement deux questions, chacune notée sur cinq points, appelant des réponses sur un format (qui sera précisé dans le questionnaire d'examen) compris entre 15 et 25 lignes (v. les questionnaires d'examen d'années précédentes qui sont consultables sur le site de cours). Au cas où l'étudiant.e n'aurait pas acquis les crédits du cours à l'issue de la session de juin, il.elle sera tenu.e de passer à nouveau l'examen lors de la session d'août et ce, quelle que soit la note obtenue pour l'examen lors de la session de juin.</p>

Méthodes d'enseignement	<p>Le cours comporte à la fois un volet magistral, les séances de cours, et un volet « impliquant » dans lequel les étudiant•e•s sont invité•e•s à acquérir par eux•elles-mêmes des connaissances en lien avec une thématique générale préalablement définie par l'enseignant.</p> <p>Descriptif du cours magistral :</p> <p>Les séances de cours s'appuient sur un diaporama qui sera disponible à la Reprographie et téléchargeable sur le site de cours sur la plateforme Moodle. Elles ont pour objet d'introduire, développer et illustrer la matière du cours dont la version littéraire est contenue dans l'ouvrage suivant : N. Schiffino, O. Paye et al., <i>Fondements de science politique</i>, 2e éd., Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2022. Les passages précis de cette publication qui composent la matière du cours sont listés dans un document qui est consultable sur le site de cours sur la plateforme Moodle. Après la dernière séance de cours, ce document fera l'objet d'une version actualisée permettant aux étudiant•e•s de circonscrire précisément la matière de l'examen.</p> <p>Descriptif des activités impliquantes : Les étudiant•e•s seront invité•e•s à approfondir leur connaissance de la matière enseignée dans les séances de cours d'une part, par la réalisation d'un travail écrit individuel portant sur les groupes d'intérêt (voir section suivante) et de l'autre, par la lecture d'un portefeuille de textes qui approfondissent certains points de la matière relative aux partis politiques. Ce portefeuille de textes sera disponible sous format papier à la Reprographie et sous format numérique sur le site de cours sur la plateforme Moodle. Pour les guider dans la lecture de ces textes, les étudiant•e•s pourront télécharger sur le site de cours un document listant un certain nombre de fils conducteurs. En 2022-23, le portefeuille de lecture se composait de deux textes consacrés à l'analyse de partis en Belgique, pour l'un et en France, pour l'autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Thomas Legein et Émilie van Haute, « Les partis politiques au prisme de l'organisation », in Pascal Delwit et Émilie van Haute (Éds.), <i>Les partis politiques en Belgique</i>, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 4ème édition, 2021, pp. 43-66.</li> <li>• Rémi Lefebvre, « Vers un nouveau modèle partisan ? Entre déclassement des partis de gouvernement et avènement des partis-mouvements », <i>Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux</i>, 2018, n°16, dossier « Les partis politiques », pp. 21-30.</li> </ul>
Contenu	<p>En guise d'introduction, le cours donne une rapide vue d'ensemble des partis politiques et des groupes d'intérêt, ainsi que du type de rapports qu'ils peuvent entretenir entre eux et avec l'Etat. Ensuite, le cours se divise en deux parties distinctes, l'une, sur les partis politiques, l'autre, sur les groupes d'intérêt. La partie consacrée aux partis politiques traite principalement de leurs fonctions, organisation et électeurs. La partie sur les groupes d'intérêt comprend à la fois des clarifications notionnelles (distinction entre groupe d'intérêt, lobby, mouvement social, par exemple) et des typologies classiques (distinction entre groupes d'intérêt public et groupes d'intérêt privés, par exemple). Elle se centre aussi sur les processus des mobilisations collectives et les moyens utilisés pour influencer les pouvoirs publics.</p>
Ressources en ligne	<p>Le cours dispose d'un site de cours, sur la plateforme Moodle, sur lequel les étudiant•e•s trouveront notamment les documents suivants : la version numérisée du diaporama projeté lors des séances de cours (ainsi que le cas échéant des diapos supplémentaires, présentant par exemple des illustrations tirées d'une actualité plus récente) ; une liste des passages précis de l'ouvrage <i>Fondements de science politique</i> qui constituent la matière du cours, liste qui sera actualisée après la dernière séance de cours ; des questionnaires d'examen et réponses-types d'années précédentes ; des instructions et documents concernant les activités impliquantes et leurs modes d'évaluation. Un forum est également à la disposition des étudiant•e•s pour poser, et tenter de répondre, à toute question d'éclaircissement sur la matière du cours.</p>
Bibliographie	<p>Le cours s'appuie sur des extraits de l'ouvrage suivant : N. Schiffino, O. Paye et al., <i>Fondements de science politique</i>, 2e éd., Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2022. Ce manuel contient des orientations bibliographiques spécifiques pour les étudiant•e•s qui souhaiteraient aller plus loin. Il s'appuie aussi sur un portefeuille de textes dont la lecture est obligatoire (voir ci-dessus)</p>
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMB1BA	5	BESPO1162	
Bachelier en information et communication (français-anglais)	COAB1BA	5	BESPO1165	
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	COTB1BA	5	BESPO1165	
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCB1BA	5	BESPO1162	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	SOAB1BA	5	BESPO1165	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)	SOTB1BA	5	BESPO1165	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOB1BA	5	BESPO1162	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	SPAB1BA	5	BESPO1165	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-néerlandais-anglais)	SPTB1BA	5	BESPO1165	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé)	SPDB1BA	5	BHDPO1110	